

Archibat

Revue maghrébine d'aménagement de l'espace et de la construction

A photograph of a modern outdoor lounge area. In the foreground, there are several white lounge chairs and ottomans arranged around a low white coffee table. In the background, a swimming pool is visible, surrounded by more lounge furniture and a wooden deck. The area is enclosed by a glass railing, and there are large white and black decorative vases. The scene is set against a backdrop of greenery and a clear sky.

Maisons Tunisiennes d'aujourd'hui

32

**L'innovation
dans le secteur du bâtiment**

*UN PLAN D'ACTION CITOYEN
POUR SAUVER LES HAMAMS*

DJERBAHOOD
musée à ciel ouvert



7703301329003

LE PATRIMOINE CULTUREL TUNISIEN

ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ, QUELLES PERSPECTIVES ?

Béchir SOUID, architecte-programmiste, fondateur et directeur du cabinet apculture spécialisé en ingénierie culturelle et expert en muséologie en France

Une certaine polémique a suivi l'intervention du Ministre de la Culture et son annonce lors d'une interview, à l'occasion d'une émission¹, de son intention de favoriser « la privatisation du patrimoine ». Au-delà d'une légère maladresse dans le choix des mots, le Ministre a eu certainement raison de lancer le débat et de provoquer les échanges qui s'en suivirent.

Malgré toute la bonne volonté du personnel de l'INP et de l'AMVPPC² et en dehors de quelques sites emblématiques, personne ne peut aujourd'hui affirmer que la situation de nos monuments et sites est satisfaisante, notamment ceux situés à l'intérieur du pays, trop loin de l'administration centrale. En attendant des mesures structurelles concernant les institutions, faut-il laisser nos sites et monuments ronronner et périlcliter avec des chiffres de fréquentation aussi médiocres que nous connaissons aujourd'hui et une image aussi peu qualitative, à quelques rares exceptions près ?

Mais, il y a aujourd'hui un enjeu supplémentaire et différent : la valorisation de notre patrimoine. A notre avis, il n'est pas certain que ceux qui ont su pour le protéger et l'étudier, le soient aussi pour l'exploiter et le valoriser. Ce nouveau chantier nécessite une posture différente, des compétences supplémentaires et des outils différents.

Il faudra être lucide et objectif. L'Etat n'a ni les moyens ni les outils pour relever seul le défi d'un véritable chantier de modernisation du réseau de sites et monuments patrimoniaux. D'ailleurs, même quand il fait appel aux institutions internationales, les sommes mobilisées restent relativement modestes. A titre d'exemple, le dernier grand chantier de modernisation initié en lien avec la Banque Mondiale a totalisé une somme de l'ordre de 20 millions d'Euros³. A l'issue de ce programme, initié dans les années 2000, plusieurs chantiers n'ont pas pu aboutir faute de crédits. Aucun site patrimonial ne dispose aujourd'hui de son propre budget de fonctionnement. Aucun site n'a la capacité de mener ses propres actions en termes de communication, d'action culturelle ou d'animation. Même le Bardo, ne dispose pas d'un statut propre et est considéré comme un service annexe de l'INP.

A l'étranger les exemples de contribution le privé à la valorisation du patrimoine sont nombreux. En France, Le privé est déjà très présent dans ce domaine à travers des acteurs économiques (associations, fondations, personnes physiques, etc.) et joue un rôle déterminant

dans la sphère patrimoniale. L'Etat, à travers les Directions Régionales des Affaires Culturelles, joue son rôle régalién de contrôle, d'accompagnement et de suivi tout en laissant s'exprimer une diversité d'initiatives de préservation et de valorisation des monuments. Malgré de nombreux défauts, nous ne pouvons dire que le patrimoine français est mal géré. De nombreux sites sont sauvés par des interventions privées, des mécènes ou des amateurs dont les actions ne sont pas forcément édictées uniquement par le profit et le gain immédiat.

Plus proche de nous, notre voisin marocain est en train de faire évoluer son système de gouvernance des monuments et notamment des musées à travers la création d'une structure *ad-hoc* dénommée La Fondation des Musées du Maroc avec une grande ambition de doter le pays d'un réseau muséal de grande envergure. Parallèlement, de nombreuses fondations de droit privé sont particulièrement actives dans le domaine culturel et patrimonial. Des initiatives privées émergent et propulsent le Maroc au peloton de tête des pays africains les plus dynamiques dans le domaine culturel, artistique et patrimonial. Plusieurs sites patrimoniaux sont déjà dans l'escarcelle du privé et sont ouverts au public.

En Amérique du nord et en particulier aux Etats Unis, la question ne se pose même pas. Ce sont essentiellement des fondations ou des institutions indépendantes de droit privé qui animent le maillage des sites et des musées avec une efficacité redoutable. C'est le cas également en Espagne et en Italie. Les actions d'une structure comme la fondation Caixa en Espagne sont à ce titre exemplaires.

En Tunisie, ce type d'initiatives est encore très timide et très peu encouragé par l'Etat. La philanthropie, même toute relative, de certaines entreprises est une réalité tangible dans plusieurs pays, pourquoi pas en Tunisie ? Pourquoi ne pas imaginer que certains hommes d'affaire puissent avoir l'intelligence de concilier investissement financier et préservation/valorisation d'un monument ?

Le pragmatisme nous incite à penser que l'essor de la valorisation de notre patrimoine passe par un bouquet de solutions et non par un modèle unique et figé.

Il ne s'agit pas pour l'Etat de se dessaisir d'un lourd fardeau mais plutôt de favoriser l'émergence de solutions alternatives pour la préservation et la valorisation des sites et monuments de la Tunisie. Il faudra que le patrimoine devienne réellement une richesse et un potentiel de développement économique et social.

Il est primordial aujourd'hui d'ouvrir de nouvelles perspectives pour nos sites et monuments. De trouver un équilibre juste et un partage des rôles entre le public et le privé. Il n'y a pas de fatalité à choisir obligatoirement entre préservation des monuments et leur exploitation efficace du point de vue économique. Comme il n'y a pas de fatalité à ce que la gestion privée, si elle est bien maîtrisée et contrôlée, soit synonyme de dégradation des monuments et des sites historiques.

La perspective décentralisation avec le renforcement des collectivités territoriales (Régions, municipalités, etc.) pourrait apporter une modification profonde de la carte, des prérogatives et des responsabilités. Il faudra se préparer à rompre avec la macrocéphalie de Tunis et des administrations centrales de l'Etat. Et même si l'Etat pouvait et devait conserver la propriété des monuments et sites les plus emblématiques, il faudrait recentrer son rôle sur les axes stratégiques et déterminants: être le garant de l'intégrité et de la préservation des monuments.

Il faudra libérer les initiatives et donner la possibilité à des acteurs tunisiens de proposer des solutions alternatives. Des projets de valorisation de sites patrimoniaux pourraient être un gisement d'emplois non négligeables. Ça permettrait de renforcer l'attractivité du pays et des régions. Ça pourrait être enfin autant de moteurs de développement du tourisme culturel, encore dans ses balbutiements en Tunisie.

Il faudra sortir de la conception un peu trop figée et statique des monuments historiques. Les conserver ne veut pas dire les garder comme des lieux pétrifiés et figés dans leur jus d'origine. Ce sont des lieux vivants et évolutifs. Le plus souvent, nos ancêtres n'ont cessé de modifier et d'adapter les sites à leurs besoins en leur donnant une valeur d'usage aussi primordiale que la valeur patrimoniale et historique que nous leur donnons aujourd'hui. La notion de valeur d'usage, encore très floue, se doit d'être partie intégrante de la démarche de préservation et de valorisation de nos monuments.

Le débat n'en est qu'à son début. Il est nécessaire de lui laisser le temps de s'installer comme il est nécessaire d'être attentif aux avis divers et aux positions les plus opposées. Cependant, nous pensons qu'il est possible aussi de procéder par expérimentation. Pourquoi ne pas identifier une première liste très réduite de trois à cinq monuments et lancer là-dessus un processus d'appel à projets et ensuite de se donner le temps d'expérimenter et de tirer les conclusions au bout de quelques années ?



Acropolium de Carthage,
exemple de patrimoine géré
par un privé

1 Emission radio, le 22 mai dernier.

2 Institut National du Patrimoine et l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle, deux principales institutions en charge du patrimoine historiques et culturel en Tunisie

3 D'après le site du MC.